

FEUILLETON DU SAMEDI

LE FILS DE L'ASSASSIN

TROISIÈME PARTIE

II — LES REMORDS D'UN JUGE D'INSTRUCTION

(Suite)

Il devinait la phrase et les commentaires qui avaient dû la suivre, les plaisanteries, les "blagues" que les gens spirituels avaient dû lancer contre lui, tous ces riens qu'on oublie à Paris aussitôt qu'on les a dits, mais qui, tombant dans l'oreille de gens simples, y avaient causé cette curiosité méfiante qu'il avait constatée chez ses nouveaux amis.

Que pensent ils de moi ?

Cet homme, pour qui l'opinion du public n'avait jamais existé, s'inquiétait de l'opinion que pouvaient avoir de lui des pêcheurs, des douaniers, une simple vieille femme qui ne savait pas lire.

Il les effrayait, certainement, et ils devaient chercher, dans sa vie passée, la cause de sa sauvagerie de maintenant.

Pendant dix jours, en dehors du salut habituel, il n'échangea pas une parole avec la vieille Berthe.

Mais, le onzième jour, il la retint, en causant de choses indifférentes ; et peu à peu, avec la même habileté qu'il déployait jadis dans son cabinet de juge, il l'amena à parler de la curiosité qu'il provoquait toujours dans le pays.

Elle ne demandait qu'à bavarder ; et, le voyant très bienveillant, elle lui répéta tout ce qu'elle entendait dans ses interminables courses. Il apprit ainsi qu'on n'appelait plus sa maison que la maison du juge.

— Mais, à vous, Berthe, qui vous a dit cela pour la première fois ?

— C'est le journaliste qui habite Paramé l'été... Vous savez bien, la première villa sur le Sillon ?...

— Oui, je sais, fit M. Delalande, qui déployait toute son énergie pour demeurer calme, souriant. Et comment vous a-t-il dit cela ?

— Il m'a demandé si c'était moi qui portais le pain à la maison du juge... Dame, je lui ai répondu que je ne me mêlais jamais de ce qui ne me regardait pas, et que j'ignorais si vous étiez un juge.

— Et qu'a-t-il dit alors ?

— Ah ! ça vous fâchera peut-être ben ?

— Je ne me fâche jamais de rien ; parlez donc.

— C'est qu'il a dit, en se tournant vers des amis qui l'accompagnaient : "Mais oui, c'est un juge d'instruction, qui cherche ici l'oubli de ses vieilles erreurs ?"

Cette fois, Michel Delalande tressaillit longuement. Un autre avait deviné ses troubles, ses remords.

Evidemment, ce journaliste avait tenu ce propos en riant ; mais la chose avait été dite.

Et elle était si naturelle que bien des gens devaient la croire vraie.

— Allons, à demain, Berthe.

— A demain, M. Delalande.

Le juge demeura quelques instants sur sa porte, regardant la vieille qui s'éloignait en secouant la tête. Puis, très douloureusement impressionné, il rentra dans sa bibliothèque.

L'un des panneaux en était occupé par des ouvrages de droit, celui qui lui faisait face par des livres d'études, le troisième était découpé en casiers : c'est là que se trouvaient les dossiers ; ou du moins la copie des dossiers des grandes affaires qui avaient été confiées à Michel Delalande.

Sous la grande table, qui occupait le milieu de la pièce, l'énorme collection de la *Gazette des Tribunaux*.

— Je serais un lâche de reculer plus longtemps ! s'écria M. Delalande.

Il prit le dernier volume de la collection ; et il l'eut à peine ouvert que son visage s'éclaira un peu. Il tombait justement sur un crime qui avait passionné l'opinion publique, un magasin, un assassinat commis en plein jour, dans la rue de Provence : une vieille femme, marchande d'objets anciens, tuée à son comptoir. Pas un indice. Personne n'avait rien entendu, il n'y avait pas eu de lutte, pas la moindre marque dans le magasin, presque pas de sang, la malheureuse avait été tuée d'un coup de massue.

Quant au but du crime, il était évident ; le vol ; le tiroir était vide ; et de nombreux objets en vieil argent avaient disparu.

Au moment où M. Delalande commença son instruction, ces objets étaient certainement déjà remis aux recéleurs, qui les faisaient fondre.

Un grand mois s'était écoulé sans amener la moindre découverte : on avait vainement visité tous les garnis, tous les recéleurs, on avait vainement lancé les plus fins limiers de la police de Sûreté sur des pistes successives : l'affaire n'avancait pas.

Déjà l'ordre était donné d'inhumer la victime ; un neveu éloigné, son unique héritier, allait entrer en possession de l'héritage.

Ce neveu se trouvait, un matin, dans le cabinet de M. Delalande, pour prendre avec lui les dernières dispositions relatives à l'enterrement. Au moment où le juge lui disait adieu et ajoutait : "Je crains bien que l'assassin ne nous échappe" ; un éclair de satisfaction passa dans le regard du neveu ; puis, des larmes aux yeux, il soupira : "Ma pauvre tante !"

— Attendez donc ! fit M. Delalande. Asseyez-vous un instant, je vous prie.

Tandis que le neveu se rasseyait, M. Delalande jeta un coup d'œil oblique à son grellier ; puis, le regard ardemment fixé sur le neveu :

— Rédigez donc un mandat d'amener contre...

Le neveu pâlisait.

— Contre qui ? interrogea le grellier.

— Contre l'assassin de la rue de Provence...

Le neveu était blême.

— Veuillez, dit alors M. Delalande au neveu, dicter vos nom et prénoms à mon grellier.

Le neveu se leva de sa chaise, eut un geste de protestation, puis tomba comme une masse.

C'était bien lui, le coupable ! Sans une preuve, sans même un indice matériel, M. Delalande l'avait deviné au simple contentement de son regard.

Il était coutumier de ces faits. Personne mieux que lui ne savait lire dans les consciences.

— Si je me suis trompé, murmura-t-il avec une immense satisfaction, ce n'est certainement pas ce jour-là.

L'après-midi, il alla se promener, il rencontra le brigadier de la douane ; le temps était bon, ils causèrent tranquillement comme jadis.

Et, depuis, chaque matin, M. Delalande reprenait une de ses affaires ; il le faisait méticuleusement, examinant toutes les pièces, tous les interrogatoires, toutes les enquêtes, dont il avait au moins les résumés ; il se rappelait les moindres détails, que confirmaient d'ailleurs les comptes rendus de Cour d'assises.

Et le calme lui revenait. Même lorsque les accusés avaient nié jusqu'au bout, il était certain d'avoir régulièrement découvert la vérité. Ses instructions étaient des merveilles de logique et de simplicité.

Parfois, il revivait les joies qu'il avait éprouvées à reconnaître l'innocence d'un inculpé.

Et on le revoyait, par le pays, avec sa bonne figure, ses yeux doux ; il devenait plus causeur, s'amusait des petits incidents du village.

Il vivait en paix.

Mais un matin, comme il ouvrait un des plus anciens numéros de la *Gazette des Tribunaux*, il fronça les sourcils et demeura assez longtemps sans lire, les yeux mélancoliquement fixés dans le vague.

Puis il sortit.

— Demain, prononça-t-il tristement.

Il était arrivé à l'affaire de Trévenec.

De toutes les affaires qu'il avait dirigées, aucune ne lui avait laissé de souvenirs plus douloureux, plus pénibles.

Et il n'avait pas besoin de la méditer celle-ci, tellement la culpabilité de l'accusé lui avait semblé certaine, tellement il y croyait encore ; il n'avait pas besoin de la relire, tellement les moindres détails en étaient restés gravés dans sa mémoire.

Et pourtant, cette vision du passé était à peine évoquée qu'il ne pouvait plus en détacher son esprit.

Vainement il passa une partie de la journée à pêcher, vainement, le soir venu, il alla bavarder avec les douaniers... Il avait sans cesse, devant les yeux, le marquis de Trévenec protestant, une dernière fois, en Cour d'assises, de son innocence.

Il ne put dormir ; et, au milieu de la nuit, il se relevait, descendait à la bibliothèque et reprenait le volume de la *Gazette des Tribunaux*. Mais il ne lut pas ; ses yeux ne quittaient pas le titre de l'affaire.

Brusquement, il voulut s'arracher à cette obsession ; et, comme la mer était basse, il alla, dans l'obscurité, se promener sur le sable, par des petites plages que divisaient des murs, des rochers.

Il marcha ainsi près de deux heures ; puis, comme la nuit s'éclaircissait, que, vers Cancale, de longues bandes claires s'étendaient au-dessus de la mer et de l'horizon, il grimpa sur un rocher pour attendre le lever du jour.

Mais, peu à peu, la plage, les rochers, la mer lointaine s'éloignaient de son regard ; et, dans les premières lueurs incertaines, des choses presque informes se dressaient à ses yeux et, lentement, prenaient corps. C'était d'abord une de ces larges avenues bordées de grands arbres, comme on n'en rencontre guère qu'à Versailles, puis des lignes de maisons larges, majestueuses.

Et la façade d'une de ces maisons s'écartait pour lui. Il voyait un grand cabinet, une table encombrée de papiers, et un homme déjà au travail, le visage blafardement éclairé par une lampe à abat-jour.

Cet homme, c'était lui, toujours debout avant le jour, révisant la besogne de la veille, préparant celle de la journée et soudain, on frappait à la porte de la rue et il entendait son nom.

Il connaissait ces appels effarés, qui, parfois, l'avaient surpris au milieu même de son sommeil ; ses ordres étaient donnés pour qu'on vint toujours l'avertir sans une minute de retard. Il était toujours prêt ; en quelques minutes il partait...

Il lui sembla qu'il se voyait, ce jour-là, courant à la fenêtre, l'ouvrant, interrogeant un gendarme enveloppé de son grand manteau :

— Un crime, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur le juge, dans le bois de Ville-d'Avray ; j'ai passé d'abord chez vous, parce que je sais que vous êtes debout avant tout le monde.

— Bien, mon ami, je descends.

Deux minutes plus tard, il était dans la rue et écoutait le rapport.

C'est un garde qui a découvert la chose ; en faisant une tournée, la nuit, pour pincer des braconniers, il a trouvé un homme étendu dans une petite allée, avec une blessure à la tempe.

— Un coup de pistolet ?

— Probablement.

— Suicide, peut-être ?